

MAIRIE DE
BESANÇON**Arrêté du Maire
de la Ville de Besançon**

Publié le : 29/09/2025

DAG.25.00.A50

OBJET : Délégation de fonctions à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Conseiller municipal – Modification de l'arrêté DAG.25.00.A48

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-17, L.2122-18, L.2122-23, L.2122-32 et R.2121-2,
Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints en date du 3 juillet 2020,
Vu l'arrêté DAG.25.00.A48 du 24 septembre 2025 portant délégation de fonctions à M. Jean-Emmanuel LAFARGE,
Vu la délibération portant délégation du Conseil municipal au maire pour accomplir certains actes de gestion courante,
Considérant que le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions, de ses pouvoirs propres ou des attributions qui lui sont confiées par délibération du conseil municipal, à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les dispositions de l'arrêté DAG.25.00.A48 en date du 24 septembre 2025 sont modifiées et remplacées par les dispositions suivantes.

Article 2 : Délégation de fonctions est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Conseiller municipal, dans les matières ci-après :

- Maitrise de l'énergie,
- Schéma directeur des écoles.

La présente délégation de fonctions s'exerce en concertation avec Mme Valérie HALLER, 14^{ème} Adjointe en charge de la transition énergétique, des bâtiments et des moyens techniques de la Ville.

Article 3 : Cette présente délégation de fonctions ne comporte pas de délégation de signature.

Article 4 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 5 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville.
- adressé en Préfecture.

Besançon, le **29 SEP. 2025**

La Maire

Anne VIGNOT



